Montfort l'Amaury
YVELINES

& COULEURS PATRIMOINE

HABITAT

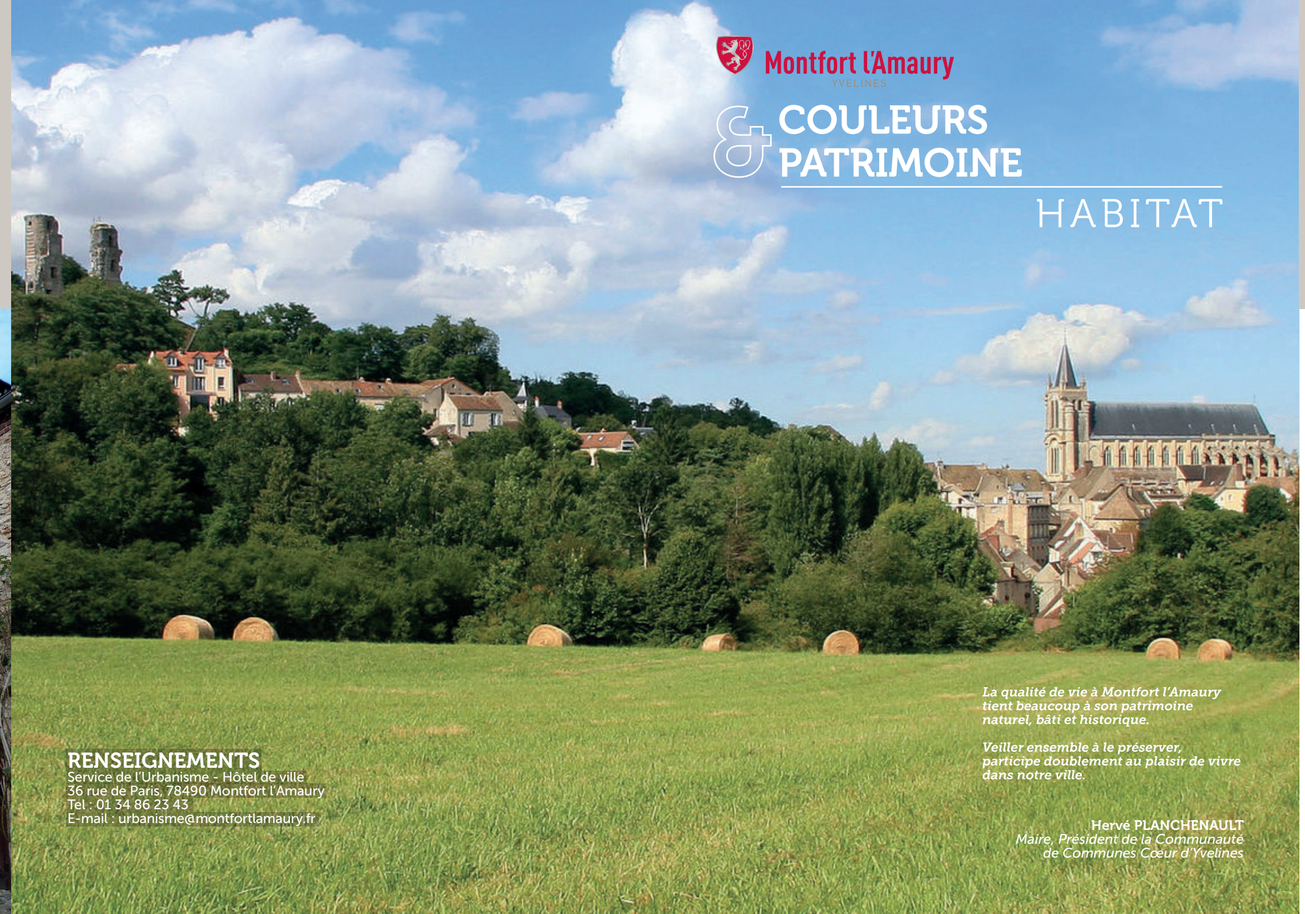

La qualité de vie à Montfort l'Amaury tient beaucoup à son patrimoine naturel, bâti et historique.

Veiller ensemble à le préserver, participe doublement au plaisir de vivre dans notre ville.

Hervé PLANCHENAULT
Maire, Président de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines

RENSEIGNEMENTS
Service de l'Urbanisme - Hôtel de ville
36 rue de Paris, 78490 Montfort l'Amaury
Tel : 01 34 86 23 43
E-mail : urbanisme@montfortlamaury.fr

LES FAÇADES

Les façades en meulière, pierre de taille, moellons calcaires ou briques doivent être conservées. Aucun enduit ne devra les recouvrir. La maçonnerie devra faire l'objet d'un rejointoiement aux dispositions d'origine.

Les autres façades seront recouvertes d'un enduit réalisé au plâtre gros, de finition serrée et lissée, ou au mortier de chaux hydraulique ou aérienne naturelle, de finition talochée fine d'une couleur figurant dans le nuancier ci-dessous.

Ral 9001	Ral 9002	Ral 1013	Ral 1015
Ral 808005	Ral 808010	Ral 609010	Ral 509010
Ral 708510	Ral 758510	Ral 909010	Ral 908510
Ral 608510	Ral 758520	Ral 808530	

& CLÔTURES PORTAILS

LES GARDE-CORPS

Les gardes corps seront en métal de couleur sombre.

& MENUISERIES FERRONNERIES | HORS GARDE-CORPS

Les fenêtres, volets, portes d'entrée seront soit en bois peint, soit en métal peint. Les volets roulants ne sont autorisés qu'à l'intérieur de l'habitation.

Les clôtures auront une hauteur maximale de 2,20 mètres.

Elles peuvent être constituées d'un mur plein sauf sur rue où elles seront végétales ou constituées d'un muret d'une hauteur maximale de 1,20 mètre surmonté d'une grille en ferronnerie doublée d'une haie végétale.

Les murs en pierre existants doivent être conservés. Les imitations de matériaux sont interdites.

Les portails et portes cochères seront en bois ou en métal, de forme rectiligne et d'une grande simplicité d'aspect.

Ral 7002 | Ral 7006

Ral 7011 | Ral 7031 | Ral 7045 | Ral 5013

Ral 5019 | Ral 5020 | Ral 5021 | Ral 5024

Ral 6019 | Ral 6021 | Ral 6026 | Ral 6034

Ral 3004 | Ral 8004 | Ral 8012 | Ral 9001

LES TOITURES

Les toitures à deux pans doivent être absolument privilégiées avec une pente comprise entre 35 et 50°. Elles seront en tuiles plates de terre cuite petit moule (60 à 80m²) ou éventuellement en ardoise ou zinc pour les petites surfaces avec des versants de toiture à faible pente.

La couleur des tuiles ne doit pas être uniforme et sera nuancée dans les tonalités de l'ocre rouge vieilli. Le rouge vif et le noir sont proscrits.